

Qu'est-ce que le CO?

Le 'CO' ou monoxyde de carbone est un gaz très toxique.

Il résulte de la combustion incomplète (par manque d'oxygène) de toute matière contenant du carbone : gaz, mazout, pétrole, charbon, bois...

Dans les maisons, le dégagement de CO est dû le plus souvent à un problème d'évacuation des gaz brûlés, soit parce que l'appareil n'est pas raccordé à une cheminée (chauffe-eau de 5L, appareil de chauffage mobile...) soit parce que la cheminée ne tire pas bien.

Quels sont les signes d'une intoxication au CO?

Il n'est pas toujours facile de dépister une intoxication au CO.

En cas d'exposition à de faibles quantités de CO, les victimes vont présenter des maux de tête, des vertiges, des nausées, des vomissements...

Si la concentration de CO dans l'air de la pièce devient plus importante, la personne perd connaissance, plonge dans le coma et peut mourir si les secours n'arrivent pas rapidement.

EN CAS DE PROBLÈME

les bons réflexes:

- Ouvrez les portes et les fenêtres pour aérer.
- Arrêtez l'appareil (si possible).
- Sortez la victime de la pièce.

Si elle est consciente, appelez le médecin.

Si elle est inconsciente,
Placez-la en position latérale de sécurité

Appelez le 100 ou le 112 signalez qu'il s'agit sans doute d'une intoxication au CO.

Le CO

Un tueur en série

Particulièrement discret, on ne remarque pas sa présence.

Il tue chaque année une trentaine de personnes.

Victimes de ses méfaits,
1500 autres sont hospitalisées... Certaines en gardent des séquelles pour toujours!

CONNAISSEZ-VOUS LES SITUATIONS DANGEREUSES?

Un appareil non raccordé à une cheminée car les fumées se répandent dans la pièce:

- le petit **chauffe-eau** (5L) surtout si on l'utilise pour une douche.
- les **chauffages d'appoint** (poêles à pétrole, 'butagaz'...) si on les utilise pendant plus d'une heure d'affilée.

Un appareil encrassé ou abîmé

Si l'appareil n'est pas régulièrement entretenu, les combustibles brûlent mal. Il risque d'y avoir dégagement de CO !

De même, il peut y avoir dégagement de CO dans le local si l'appareil est endommagé (vitres cassées, fissures dans le corps de chauffe...)

Une cheminée qui tire mal

L'évacuation des gaz de combustion d'un appareil nécessite une cheminée qui tire bien.

Pour un tirage optimal, il est indispensable que:

- la cheminée soit adaptée (un seul conduit par appareil !).
- la hauteur soit suffisante (la cheminée doit dépasser le faîte du toit).

- le conduit de cheminée soit bien isolé (pas de traces de condensation sur les parois).

Il faut absolument faire ramoner et surtout faire contrôler le tirage des cheminées une fois par an.

DE L'AIR, DE L'AIR

Pour éviter la formation de CO, il faut absolument que l'air circule dans la maison. Attention, les travaux d'isolation thermique, le placement de volets... protègent du froid mais peuvent augmenter le risque d'intoxication au CO.

DES GRILLES DE VENTILATION...

Pour garantir le bon fonctionnement des appareils de chauffage et de production d'eau chaude, il faut placer une grille de ventilation de minimum 150cm² au bas des portes.

HOTTES DE CUISINE, SÉCHOIRS, VENTILATEURS DE FENÊTRES...

Attention

Pour fonctionner correctement, ces appareils demandent une énorme quantité d'air qu'ils prélèvent dans le local. Si l'aération de la maison est insuffisante, ils risquent de perturber le tirage de la cheminée et de provoquer un dégagement de CO dans la pièce.

DES APPAREILS DE CHAUFFAGE, DES CHAUFFE-EAU, DES CHAUFFE-BAINS...

Installés correctement...

Chauffage et bricolage ne font pas bon ménage ! L'installation d'un appareil en toute sécurité nécessite des connaissances techniques approfondies... Faites appel à un professionnel. Si vous avez installé vous-même l'appareil, demandez-lui de vérifier si l'installation répond aux normes actuelles.

Entretenus régulièrement...

Une fois par an, faites contrôler et entretenir vos appareils par un professionnel.

STOP

aux intoxications CO